## CONTRIBUTION AU DÉBAT AUTOUR DE L'ARTICLE DE NADJI SAFIR

# Seule la connaissance est garante de la liberté

Par Afifa Bererhi, universitaire

***Dès réception de votre article, j'ai vite fait de me procurer* le Soir d'Algérie*, je reste attachée au support papier. Outre le plaisir de la sensation tactile, il y a la fatigue des yeux face à l'écran. J'ai lu votre papier avec grand intérêt, m'apprêtant à entrer dans le débat que vous sollicitez.***

Première lecture puis une deuxième. La démarche argumentative pour parvenir à l'exposé conclusif est assurément séduisante parce que convaincante par la justesse du propos, la lucidité des observations, la rigueur argumentative. Au final, votre article résonne comme un appel impérieux à la nécessaire révolution devant s'effectuer pour un avenir meilleur des sociétés des pays dits «émergents» par euphémisme, dont l'Algérie.

Je m'abstiens volontairement d'utiliser le syntagme «arabo-musulman» pour rejeter une désignation ethnique et confessionnelle stigmatisante, prêtant le flan au «choc des civilisations», à la réactivation des nationalismes identitaires et en contradiction avec les présupposés de la mondialisation.

Un grand OUI pour votre article dans la perspective empruntée, fondée sur une observation qui se veut générale, globale, des données recueillies comme pièces justificatives de votre démonstration. Démarche recevable qui forge la crédibilité du propos alors même qu'elle élude spécificités et particularismes — d'ordre et de nature différents — qui, qu'on le veuille ou pas, interfèrent peu ou prou dans les positionnements de quelque pays et de quelque sphère géographique que ce soit. Ainsi, ce qui ressort de votre article, c'est l'expression de ce fossé abyssal entre les pays dont la gestion en ses différents segments et strates repose sur «la connaissance» et ceux qui n'ont pas su, pu, lui faire un sort et qui la perdent forcément. Aux intelligences nationales de ces pays, les portes de l'expatriation sont ouvertes comme le confirme le mot d'ordre de «l'immigration choisie», ici retenu du simple fait de la proximité du lieu de son énonciation. Ce constat en attente de réactivité – quand et comment interviendra-t-elle ? — se double d'une incidence psychologique qui se traduit par le doute de soi, inhibiteur, tristement surmonté par des réactions d'autosuffisance qui ne font que confirmer l'inertie des idées. Quelles possibilités envisager, quelles capacités mobiliser pour juguler les effets collatéraux du progrès (qu'on ne peut ignorer) en matière d'économie fondée sur la connaissance.

Ce progrès de vitesse vertigineuse, tout à l'honneur de ceux qui persévèrent à promouvoir la connaissance, contribue paradoxalement à renforcer la marginalité et éloigner l'équilibre mondial tant recherché au plan économique et de celui des stratégies géopolitiques. Equilibre mondial qui meuble la rhétorique diplomatique. Il serait insensé, aberrant d'incriminer le progrès en matière de connaissance, il faut seulement lui reconnaître ses faces avers et revers lorsque les transferts de savoir dans le cadre de relations partenariales et de coopérations sont au rabais. Mais c'est dans l'ordre des choses, les pays émergents ne peuvent objectivement prétendre à ce pour quoi ils n'ont pas consenti un engagement substantiel et conséquent. Ceci me conduit à revenir sur «l'impérialisme obsolète» que vous évoquiez. Assurément, l'impérialisme conquérant des territoires au motif d'apporter la civilisation n'a plus droit de cité. L'histoire a prononcé son verdict. Mais sa finalité en termes de profits économiques perdure et se renforce.

Elle a seulement changé d'habit. Avec l'option du tout économique et financier, fondé sur la connaissance, inaccessible pour beaucoup de pays qui se trouvent aussi en majorité être d'anciennes colonies, pourquoi s'encombrer de la gestion immédiate des espaces territoriaux — ceux peu lucratifs – et des peuples, qu'il faut laisser aux «élus» locaux conformément au «droit de souveraineté» et avec un garde-fou, «le droit d'ingérence» qui s'exerce face à une crise humanitaire et au nom de la démocratie, de la liberté et de la justice.

Bref un cadre flexible qui permet aux puissances mondiales de se mouvoir en toute légitimité entre respect de la souveraineté et droit d'ingérence selon les intérêts en jeu souvent masqués par un souci moral (pour faire vite) mis en exergue par les stratégies de communication sachant que maintenant les esprits sont formatés aux valeurs républicaines qui consacrent la liberté de l'homme. D'amont en aval, peut-on faire abstraction de ce dispositif dans l'examen de l'intervention de l'Occident en Libye, premier point soulevé dans l'article qui nous concerne ? Au vu du film des événements, il y a quelque difficulté à admettre que seule la motivation des droits de l'homme soit à l'origine de l'entrée en action de l'Otan.

On décrie maintenant — et c'est tant mieux — un régime et un mode de gouvernance dont s'accommodait paradoxalement l'Occident et pas seulement. Le régime libyen a été mis au pilori pour les attentats commis, par lui diligentés. Mais vite exonéré de ses méfaits dès que la machine des indemnisations des victimes s'est mise en marche. L'argent règle tout. Alors, on en vient à croire qu'il est de nouveau vilipendé de la manière la plus radicale, la plus extrémiste pour un tout autre motif, pour l'heure demeuré obscur, voire inavouable, auquel on fait porter l'habit de la démocratie et des droits de l'homme, des principes auxquels l'opinion publique est fortement sensible et de fait, ils font mouche quand ils sont exhibés par les moyens audiovisuels, électroniques et la presse écrite selon une stratégie de communication qui ne peut susciter que l'adhésion. Là est le véritable génie de l'instrumentalisation des valeurs morales.

Comment expliquer, autant que faire se peut, de manière convaincante l'explosion spontanée d'une frange de la population libyenne qui se déclare derechef de l'opposition donc pourvue d'une certaine maturité politique, qui ne jouissait jusque là d'aucune visibilité dans le champ médiatique contrairement à l'opposition tunisienne et l'opposition égyptienne qui se sont faites entendre et réprimer dans le silence général d'alors. La soudaineté du mouvement, sa rapide propension, la vitesse de sa propagation laissent la place à des interrogations (la durée de toutes les révolutions connues à ce jour a été tout autre).

L'explication trop rapide du simple et seul effet de contagion paraît insuffisante. Il y a certainement autre chose qui stratégiquement et diplomatiquement est de l'ordre de l'indicible dans l'immédiateté de l'évènement hormis la mise en accusation — salutaire — des exercices autocratiques et de leurs corollaires vis-à-vis desquels les peuples sont naturellement sensibles et réactifs.

Le peu de recul dans la compréhension de l'évènement explosif, pris en lui-même, en dehors de toute mise en configuration géopolitique, géostratégique fait que des pièces du puzzle sont manquantes. Le manque draine avec lui l'opacité que d'aucun voudrait dissiper. Hâtivement, de manière simpliste, il y a la facilité de recourir à la «propagande» des intérêts occidentaux et de la fameuse «main de l'étranger». Elle existe, elle s'exerce quand les conditions lui sont offertes. Elle peut provoquer ces conditions ou les soutenir. C'est tout le travail remarquablement intelligent de services spéciaux dont il ne faut ni ignorer ni minimiser l'importance. Aussi, il n'est pas permis de rejeter d'un revers de main l'hypothèse des intérêts occidentaux dans l'intervention de l'Otan en Libye.

Il est difficile d'exonérer les partenaires de l'Otan de leurs visées économique, politique et stratégique. On ne peut pas se permettre la naïveté de croire qu'un tel investissement de l'Otan (non pas à fonds perdus puisque les avoirs libyens sont détenus dans les banques occidentales)se produise stricto sensu au nom de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme sans contrepartie conséquente à long terme. N'est-ce pas que l'Otan annonce déjà son maintien en Libye aussi longtemps que nécessaire. Jusqu'à implanter sa base militaire ? Quel destin alors pour l'Algérie ? Tout semble avoir été mis en balance avant d'aller devant le Conseil de sécurité de l'ONU plaider la nécessité de porter secours à une frange de la population contre l'autre : les combats continuent sur le terrain, les poches de résistance pro-Kadhafi sont encore là. Le spectacle de la déflagration d'un peuple est au menu des antennes. Nous assistons à une réédition irakienne ; voilà que déjà les groupes «rebelles» s'affrontent entre eux jusqu'à la mort.

Les ONG dénoncent les crimes commis par les uns et les autres. L'Otan n'a pas fait cesser la mort de civils, ce pourquoi cette organisation militaire était missionnée au regard du monde. Dès lors, son objectif réel ne peut être qu'ailleurs. Ce qui est appelé «propagande»» n'est pas une vue de l'esprit. Mais une vérité en appelle une autre. Et nous sommes bien d'accord, il est trop facile, voire simpliste de vouloir expliquer ses propres échecs par des agissements télécommandés de l'extérieur. Ceci est irrecevable, voire dangereux, parce que significatif d'irresponsabilité face au présent et à l'avenir. Le pendant de cette attitude réside dans la réactivation des slogans révolutionnaires et nationalistes, signe patent d'un aveu de faiblesse, d'une anémie chronique de créativité dans la recherche de solutions susceptibles de promouvoir un pays.

De tels comportements sont à l'origine de l'échec des pays au bas de l'échelle de tous les classements. Ils en sont pour beaucoup les seuls responsables parce que le bon choix n'a pas eu lieu. La Chine qui ne brille pas par sa démocratie est un interlocuteur incontournable. La Chine s'est donné, par la persévérance, les moyens de hisser son potentiel d'intelligence pour se transformer en pôle de concurrence.

Chaque pays a son histoire et ses principes qui font sa personnalité. Aucun ne peut ni n'a le droit de se réfugier derrière un prétexte fallacieux pour se positionner positivement par rapport à cette évidence que désormais, seule la connaissance est garante de la liberté. Elle conditionne la souveraineté nationale. Concernant l'Algérie, la tâche est assurément ardue et délicate tant son fonctionnement perdure dans une logique de comptable qui a la vertu de parer au plus urgent et le tort d'éloigner les perspectives de projections dans l'avenir. C'est un choix vraisemblablement coûteux.

Pour rester dans le cadre de l'Algérie, revenons à sa position à l'égard de la Libye. Elle est accusée d'ambiguïté à l'étranger, d'attentisme à l'intérieur du pays. Plus justement, elle est plutôt en position de réserve précautionneuse et préventive. Il est entendu que compte tenu de son passif diplomatique avec la Libye de Kadhafi, et du déroulement des événements tels qu'ils se sont produits, il n'est nul besoin de souligner qu'il est insoutenable de penser à un quelconque soutien au colonel déchu.

La réserve observée – du reste comme pour la Tunisie et l'Égypte —vise le CNT. Informée d'une frange de sa composante islamiste/terroriste (Al Qaïda) il ne fallait pas le divulguer trop tôt (ce qui se fera par la suite de manière très ponctuelle quand l'Algérie a été interpellée) pour ne décrédibiliser ni une instance progressivement reconnue au plan international, ni une motivation populaire et ainsi respecter la décision du Conseil de sécurité de l'ONU. Tout compte fait c'est un positionnement tout en faveur du CNT même si dans la forme il est discret.

Comment peut-il en être autrement lorsqu'en parallèle il faut gérer une situation sécuritaire interne dans la zone du Sahel et dans le nord du pays, lourdement menacée par une Libye pressentie puis devenue la pourvoyeuse d'armes d'Aqmi, mettant en danger, par voie de conséquence, le principe retenu de la concorde civile même si ce dernier demeure discutable pour les uns et les autres du fait de l'iniquité qu'il a induit. Mais cela relève strictement du débat de politique intérieure. La dernière conférence qui s'est tenue à Alger constitue la réponse significative à toutes les interrogations au sujet du rapport de l'Algérie avec la Libye.

**A. B.**